



Reporté un CHSCT EXTRAORDINAIRE

Par **Bulldog**, le **26/02/2013** à **00:42**

Bonjour ma question est simple, mis aussi compliqué : dans mon entreprise, nous sommes en restructuration. Nous venons de finir les livres sur les modalités de la restructuration en CCE, ce qui permet de découler les réunions sur les différents sites en commençant par le CHSCT, par un CHSCT extraordinaire. Ma question, est peut on repoussé ce CHSCT extraordinaire ? Ma raison, est que c'est la semaine prochaine, pendant les vacances scolaires de notre zone donc beaucoup de DP et RS du CHSCT seront absent...rnMerci d'avance.